



Theratechnologies annonce ses résultats financiers du deuxième trimestre de 2017

Juillet 12, 2017

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 12 juillet 2017) - Theratechnologies inc. (« Theratechnologies ») (TSX:TH) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 31 mai 2017.

Faits saillants financiers du deuxième trimestre de 2017

- Ventes nettes d'*EGRIFTA*^{MD} atteignant 10 015 000 \$
- BAIIA ajusté de (3 739 000)\$¹
- Liquidités de 29 603 000 \$

¹ Voir ci-après la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS ».

« Les résultats du deuxième trimestre sont caractérisés par une croissance soutenue des revenus tirés d'*EGRIFTA*^{MD} et par les importants investissements qui étaient prévus et nécessaires en marge de la préparation du lancement de l'ibalizumab. D'ailleurs, les ventes d'*EGRIFTA*^{MD} ont atteint un niveau inégalé pour un deuxième trimestre, et ceci, sans avoir commencé à bénéficier des avantages découlant de l'expansion de la force de vente, qui est maintenant entièrement déployée et qui nous permettra d'étendre notre rayonnement à près de 5 000 médecins aux États-Unis plutôt que les 1 100 actuellement. Nous sommes déjà à même de constater l'incidence positive de l'accroissement de l'équipe de vente », a indiqué M. Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies inc.

« Nous avons par ailleurs atteint plusieurs jalons lors du deuxième trimestre en ce qui a trait au lancement de l'ibalizumab. En effet, le *Biologics Licence Application* a été complété et nous avons conclu une entente avec notre partenaire, TaiMed Biologics Inc., visant les droits commerciaux sur l'ibalizumab en Europe. Par ailleurs, la FDA a récemment confirmé que l'ibalizumab allait être évalué en vertu du processus d'examen prioritaire assorti d'une date cible du 3 janvier 2018. Dès le moment où nous avons acquis les droits sur l'ibalizumab pour les États-Unis, nous avons cherché à mettre en place l'équipe idéale pour optimiser le lancement advenant que la FDA rende une décision positive. Je suis tout à fait satisfait de notre état de préparation à cette étape-ci », a conclu M. Tanguay.

Résultats financiers du deuxième trimestre

Les résultats financiers présentés dans le présent communiqué de presse sont tirés du rapport de gestion et des états financiers consolidés non audités de la Société pour la période close le 31 mai 2017, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Le rapport de gestion et les états financiers consolidés non audités du deuxième trimestre clos le 31 mai 2017 sont disponibles au www.theratech.com et au www.sedar.com. Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés en dollars canadiens et les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans notre rapport de gestion. Aux fins de la présente, *EGRIFTA*^{MD} renvoie à la tésamoréline, utilisée pour la réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. *EGRIFTA*^{MD} est notre marque de commerce déposée.

Prévisions pour 2017

Aucun changement n'a été apporté à nos prévisions déjà établies. Les revenus tirés des ventes nettes d'*EGRIFTA*^{MD} pour l'exercice 2017 devraient se situer entre 44 000 000 \$ et 46 000 000 \$. Le BAIIA ajusté de l'exercice 2017 devrait s'établir entre (2 000 000) \$ et (3 000 000) \$. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Aux fins de l'établissement de ces prévisions, nous avons retenu l'hypothèse d'un taux de change moyen de 1 \$ US = 1,32 \$ CA.

Les **revenus consolidés** pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2017 se sont établis respectivement à 10 016 000 \$ et à 19 051 000 \$, comparativement à 9 027 000 \$ et de 17 770 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les **revenus** tirés des ventes nettes pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2017 se sont établis respectivement à 10 015 000 \$ et à 19 049 000 \$ comparativement à 9 026 000 \$ et à 17 767 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. Les revenus en 2017 ont bénéficié de l'augmentation des volumes unitaires, de la hausse des prix et des variations favorables des taux de change, ces gains ayant été compensés en partie par un changement quant à la proportion de tiers payeurs ce qui a réduit le prix de vente net moyen.

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2017, le **coût des ventes** s'est établi à 2 041 000 \$ et à 4 091 000 \$, contre 1 657 000 \$ et 3 026 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. Le coût des produits vendus s'est élevé à 1 179 000 \$ et à 2 265 000 \$, contre 1 017 000 \$ et 2 072 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016.

La reprise d'une provision sur les stocks de 172 000 \$ a donné lieu à un profit de 125 000 \$ inscrit dans les autres coûts liés à la production au deuxième trimestre de 2017; pour le semestre considéré, la charge s'est établie à 53 000 \$. Pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016, le profit attribuable à la reprise de la provision sur les stocks s'était établi respectivement à 26 000 \$ et à 60 000 \$.

Finalement, le coût des ventes pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2017 tiennent compte de redevances de 987 000 \$ et de 1 773 000 \$, respectivement, comparativement à 666 000 \$ et à 1 014 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. Des redevances doivent être payées sur les ventes d'*EGRIFTA*^{MD} depuis le 1^{er} janvier 2016 aux termes de la convention conclue avec EMD Serono Inc. Le pourcentage de redevance varie en fonction du volume des ventes et le pourcentage qui est appliqué au cours de l'exercice 2017 correspond à un taux pondéré en

fonction des ventes prévues pour l'exercice.

Les **frais de Recherche & Développement (R&D)** se sont chiffrés à 3 654 000 \$ et à 5 674 000 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2017 comparativement à 2 134 000 \$ et à 4 018 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016.

Les chiffres des périodes considérées de 2017 comprennent des coûts non récurrents liés à des lots de la formulation F4 d'**EGRIFTA**^{MD} produits pour mener des essais de bioéquivalence, ainsi que des coûts permanents liés aux effectifs supplémentaires du groupe de liaison avec le milieu médical afin d'accroître la sensibilisation à la question de l'excès de gras abdominal chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie ainsi qu'aux infections par le HIV-1 multirésistantes.

Les frais de R&D comprennent également les coûts associés à nos deux essais cliniques de phase IV, qui se sont élevés à 632 000 \$ et à 1 079 000 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2017 comparativement à 638 000 \$ et à 1 324 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. Les affaires réglementaires et l'assurance de la qualité représentent d'autres composantes des frais de R&D.

Les **frais de vente et de développement des marchés** ont atteint 7 191 000 \$ et 10 958 000 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2017, contre 3 333 000 \$ et 7 236 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016.

Les chiffres du deuxième trimestre de 2017 comprennent des coûts d'environ 2 500 000 \$ liés à l'accroissement prévu de notre équipe de vente. Une tranche d'environ 600 000 \$ de ce montant est non récurrente étant donné qu'elle se rapporte à l'étape de la mise en œuvre de l'expansion. Nous avons également ajouté des effectifs à nos groupes de soins intégrés et de remboursements, amorcé les travaux préparatoires liés à nos campagnes visant l'ibalizumab de marque ou sans marque et commencé à concevoir une stratégie de prix pour l'ibalizumab.

L'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles établie pour les droits de commercialisation d'**EGRIFTA**^{MD} s'est chiffré à 509 000 \$ et à 1 008 000 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2017, comparativement à 491 000 \$ et à 1 016 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La hausse d'un exercice à l'autre reflète également la croissance de nos activités et les efforts de commercialisation soutenus dans l'ensemble, et étant donné que la majeure partie de nos frais de vente et de développement des marchés sont engagés aux États-Unis, une partie de la hausse est attribuable à la variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 1 698 000 \$ et 2 932 000 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2017, comparativement aux montants de 1 109 000 \$ et 2 192 000 \$ comptabilisés pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. L'attribution d'options sur actions aux membres du conseil d'administration de la société dans le cadre du régime de rémunération annuel a donné lieu à une charge sans effet sur la trésorerie de 297 000 \$ au deuxième trimestre de 2017. Pour l'exercice 2016, les options sur actions avaient été attribuées au troisième trimestre. Le reste de l'augmentation des charges en 2017 est attribuable à la croissance et à l'expansion de l'entreprise.

Les **charges financières** se sont établies à 4 625 000 \$ et à 6 897 000 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2017, contre 1 323 000 \$ et 2 008 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. Ces charges sont presque entièrement des éléments sans effet sur la trésorerie. Les charges financières du deuxième trimestre de 2017 tiennent compte d'une perte de 4 020 000 \$ liée à l'augmentation de la juste valeur des bons de souscription en circulation, comparativement à une perte de 1 023 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2016. Les charges financières pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2017 comprennent également une charge de désactualisation de 384 000 \$ et de 802 000 \$ au titre de l'obligation à long terme, comparativement à 507 000 \$ et à 1 101 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016.

Le **BAIIA ajusté** s'est établi à (3 739 000)\$ et à (3 014 000)\$ respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2017, contre 1 362 000 \$ et 2 464 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. Conformément à nos plans, le BAIIA ajusté pour l'exercice 2017 a subi l'incidence défavorable des charges non récurrentes décrites ci-dessus ainsi que des investissements effectués dans le cadre de l'expansion organisationnelle. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après, pour obtenir un rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, et plus particulièrement des charges non récurrentes, des investissements effectués dans le cadre de l'expansion organisationnelle et de la hausse de 4 020 000 \$ de la juste valeur des bons de souscription en cours, nous avons inscrit une **perte nette** de 9 109 000 \$, ou (0,13) \$ par action, pour le trimestre clos le 31 mai 2017, en comparaison d'une perte nette de 498 000 \$, ou (0,01) \$ par action, pour la période correspondante de l'exercice 2016. Pour le semestre clos le 31 mai 2017, la perte nette s'est établie à 11 352 000 \$, ou (0,16) \$ par action, comparativement à une perte nette de 651 000 \$, ou (0,01) \$ par action pour la période correspondante de l'exercice 2016.

Au 31 mai 2017, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements obligataires totalisaient 29 603 000 \$, comparativement à 11 603 000 \$ au 30 novembre 2016.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence favorable de 3 898 000 \$ sur les **flux de trésorerie**. Ces variations, qui reflètent la croissance de nos activités et l'expansion organisationnelle, comprennent une hausse de 1 840 000 \$ des clients et autres débiteurs et une hausse de 5 682 000 \$ des créditeurs et charges à payer.

Au premier semestre de 2017, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence favorable de 5 761 000 \$ sur les flux de trésorerie, alors qu'elles avaient entraîné une diminution de 1 843 000 \$ des flux de trésorerie pour la période correspondante de 2016. Comme il en a été le cas au deuxième trimestre, la variation la plus importante a consisté en une augmentation de 1 256 000 \$ des clients et autres débiteurs et en une hausse de 6 292 000 \$ des créditeurs et charges à payer.

Dans l'ensemble, 88 000 \$ ont été affectés aux activités d'exploitation au cours du trimestre clos 31 mai 2017, alors que pour la période correspondante de l'exercice 2016, les activités d'exploitation avaient généré 233 000 \$. Pour le premier semestre de 2017, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 2 472 000 \$, contre 622 000 \$ pour le semestre correspondant de 2016.

Événements postérieurs à la date de clôture

Exercice des bons de souscription d'actions ordinaires

Depuis la fin du deuxième trimestre le 31 mai 2017, 353 150 bons de souscription d'actions ordinaires, émis en 2015, ont été exercés et 353 150 actions ordinaires ont été émises pour une contrepartie en trésorerie de 1 059 000 \$.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement du bénéfice net ou de la perte nette et du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (le « BAIIA ajusté »)

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net (de la perte nette). Nous utilisons des mesures financières ajustées pour évaluer notre performance d'exploitation. La réglementation en valeurs mobilières exige que les sociétés informent les lecteurs que le résultat et toute autre mesure ajustée selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour mesurer notre performance d'exploitation d'une période à l'autre sans tenir compte des variations provoquées par divers ajustements pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de nos activités et parce que nous croyons que cette mesure procure des renseignements utiles sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous parvenons au BAIIA ajusté en ajoutant au bénéfice net ou à la perte nette les produits financiers et les charges financières, les amortissements et l'impôt. Nous excluons aussi de notre calcul du BAIIA ajusté l'incidence de certaines transactions non monétaires, telles que la rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions et la dépréciation des stocks. Nous estimons qu'il est utile d'exclure ces éléments puisqu'ils représentent des charges hors trésorerie, qu'ils échappent au contrôle de la direction à court terme, ou qu'ils n'ont pas d'incidence sur la performance d'exploitation principale. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les charges de rémunération fondée sur des actions sont une composante de la rémunération des employés et elles peuvent varier considérablement selon le cours des actions de la Société. De plus, d'autres éléments sans incidence sur la performance d'exploitation principale de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Ainsi, le BAIIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution des résultats d'exploitation au fil du temps aux fins de leur comparaison. Il se pourrait que notre méthode de calcul du BAIIA ajusté soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés.

Rapprochement des informations financières non conformes aux IFRS

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 31 mai		Semestres clos les 31 mai	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
(Perte) nette	(9 109)	(498)	(11 352)	(651)
Ajouter (déduire) :				
Amortissements	516	498	1 020	1 026
Charges financières	4 625	1 323	6 897	2 008
Produits financiers	(84)	(31)	(149)	(59)
Rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions	485	96	617	166
Dépréciation des stocks	(172)	(26)	(47)	(26)
BAIIA ajusté	(3 739)	1 362	(3 014)	2 464

Détails sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique aura lieu aujourd'hui à compter de 8 h 30 (HE) pour discuter des résultats. Elle sera animée par Luc Tanguay, président et chef de la direction. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-877-223-4471 (Amérique du Nord) ou le 1-647-788-4922 (international). L'appel sera également accessible par webdiffusion au <http://www.gowebcasting.com/8534>. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible jusqu'au 26 juillet 2017, au 1-800-585-8367 (Amérique du Nord) ou au 1-416-621-4642 (international) en saisissant le code d'accès 37967002.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX:TH) est une société pharmaceutique spécialisée répondant à des besoins médicaux non satisfaits en vue de promouvoir auprès des patients infectés par le VIH un mode de vie sain et une qualité de vie améliorée. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com et sur SEDAR au www.sedar.com.

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés portant sur les revenus que nous prévoyons tirer d'EGRIFTA^{MD} et le BAIIA ajusté pour l'exercice 2017, sur l'approbation de l'ibalizumab par la FDA,

sur notre croissance future en regard de l'expansion organisationnelle de 2017 et sur notre capacité à rayonner auprès d'un certain nombre de médecins.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment celles voulant que les ventes d'*EGRIFTA^{MD}* continueront d'augmenter et que nous atteindrons nos objectifs en ce qui concerne les revenus que nous prévoyons tirer d'*EGRIFTA^{MD}* et le BAIIA ajusté attendu pour l'exercice 2017, que le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien ne variera pas pendant l'exercice 2017, que la FDA n'émettra pas d'ordonnance ou ne rendra pas de décision défavorable sur la commercialisation d'*EGRIFTA^{MD}* aux États-Unis, que l'émission d'une décision relative à la demande de licence de produit biologique visant l'ibalizumab sera respectée, que la FDA approuvera l'ibalizumab et, s'il est approuvé par la FDA, qu'il sera accepté par les patients et les médecins et que notre infrastructure commerciale sera adéquate aux fins de la mise en marché de l'ibalizumab.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse. Ces risques s'entendent notamment d'une baisse des ventes d'*EGRIFTA^{MD}* au cours de l'exercice 2017, d'un rappel d'*EGRIFTA^{MD}*, d'une ordonnance ou d'une décision de la FDA ayant une incidence négative sur la commercialisation d'*EGRIFTA^{MD}*, de la non-approbation de l'ibalizumab par la FDA et, même en cas d'approbation, de notre incapacité de lancer et de commercialiser l'ibalizumab.

Les investisseurs éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 7 février 2017 pour connaître les autres risques et incertitudes liés à nos activités. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Renseignements:

Denis Boucher
EXOCET Relations publiques
514-913-1957